



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le mercredi 20 janvier 2016

Séance publique sur le mur de soutènement de la promenade Lyndale

Winnipeg, Manitoba – Les Winnipegois et Winnipegaises sont conviés à une séance publique sur la question du mur de soutènement de la promenade Lyndale.

La Ville de Winnipeg commence une étude technique préliminaire portant sur le mur de soutènement de la promenade Lyndale, qui fait partie du réseau de digues d'origine de la Ville, lequel sert à lutter contre les inondations le long de la rivière Rouge. On a constaté par le passé que la rive était instable à cet endroit, et la vie calculée du mur de soutènement en bois actuel qui se trouve entre les avenues Gauvin et Monck arrive à sa fin. Il faut donc faire une étude pour dégager une conception préliminaire en vue du remplacement, de la restauration ou de la suppression du mur de soutènement.

La Ville organise une séance publique qui permettra aux citoyens et aux citoyennes de récolter des informations sur l'historique de ce projet et de faire des commentaires sur la planification et la conception. L'étude vise à prendre en compte un large éventail de priorités en termes de transport et d'environnement, ainsi que pour le quartier, notamment les aménagements piétonniers et cyclables.

Détails sur la séance :

Date : Mardi 2 février 2016

Horaire : Inscription : De 18 h à 18 h 30
Présentation et discussion : De 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Centre communautaire de Norwood [87, rue Walmer](#)

Informations supplémentaires : www.winnipeg.ca/LyndaleDrive

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg